

Service instructeur
Direction des Opérations
Foncières et Immobilières

N° 3c/37-07

Service consulté
Direction des Routes
et des Transports

DEVIATION DE RETZWILLER
B051 – Acquisitions de terrains de voirie

Résumé : *Le présent rapport a pour objet d'approuver l'acquisition anticipée d'une propriété bâtie située dans l'emprise de la Déviation de RETZWILLER, moyennant le versement d'une indemnité totale de 277 000 €.*

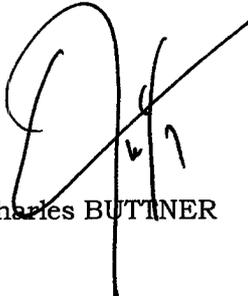
Par acte portant pacte de préférence des 4 et 19 septembre 2002, les époux FRANCESCHETTO Rémy ont pris l'engagement pendant une durée indéterminée pour le cas où ils se décideraient à vendre l'immeuble leur appartenant cadastré à RETZWILLER, section 9 n° 72 "Auf der Lang" avec 11 a 17 ca, sol, maison, jardin, de faire connaître au Département du Haut-Rhin leur intention de vendre ladite propriété, au prix de 228 700 €.

Aux termes d'un courrier du 26 décembre 2006, les époux FRANCESCHETTO ont porté à la connaissance de notre collectivité leur intention de vendre l'immeuble désigné ci-dessus au plus tard fin 2007.

Compte tenu de la clause d'indexation insérée dans l'acte susmentionné basée sur l'indice du coût de la construction, le prix de vente s'établit à 277 000 €.

En conclusion, je vous propose d'acquérir la propriété en cause au prix de 277 000 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.


Charles BUTINER